

Directrice adjointe
A
L'ensemble des familles

Montlouis, vendredi 17 juillet 2020

Réf : CM/AC - 2020/171

Objet : Rappel des consignes

Mesdames, Messieurs,

Depuis le lundi 29 juin, le plan de retour à la normale est mis en œuvre au sein de l'établissement et les visites ont pu reprendre sans prise de rendez-vous. Ce retour à la normale a, dès le début, été conditionné au respect des gestes barrières et du port du masque en continu par les visiteurs.

Aujourd'hui, 3 semaines après la reprise des visites, force est malheureusement de constater que de nombreux visiteurs ne respectent pas ces consignes.

Le personnel nous alerte sur le temps passé à effectuer des rappels aux visiteurs récalcitrants, temps qui, vous en conviendrez, serait sûrement mieux utilisé à accompagner vos proches. Les rappels des soignants et ceux de certaines familles inquiètes elles aussi devant ce relâchement, sur le port du masque, sont par ailleurs souvent accueillis avec désinvolture, certains visiteurs retirant leur masque dès que les soignants ont le dos tourné.

Nous avons à cœur depuis le début de cette crise sanitaire, et encore aujourd'hui, de protéger les résidents. À ce jour, nous avons pu reprendre les activités de vie quotidienne collective grâce au travail et à l'implication de l'ensemble du personnel face aux mesures imposées. Nous savons cependant qu'en présence de cas avérés, la vie en collectivité génère davantage de difficultés. Nous ne souhaitons pas remettre en place le confinement en chambre ni arrêter les activités en collectivité mais, pour cela, il est impératif que tout le monde respecte les gestes barrière afin d'éviter tous cas de COVID dans l'établissement. Nous souhaitons également soutenir l'ensemble du personnel qui jusqu'ici fait le nécessaire voir plus pour garantir la sécurité de vos proches et assurer leur travail au quotidien.

Vous n'êtes certainement pas sans savoir que l'obligation du port du masque dans les lieux clos va être généralisée dans les prochains jours. Pour rappel, le port du masque chirurgical est d'ores et déjà obligatoire au sein de l'EHPAD, tant à l'intérieur du bâtiment qu'à l'extérieur et ce pour protéger les résidents, particulièrement vulnérables, que nous accueillons. Le masque doit être positionné de façon à couvrir votre nez et votre bouche à tout instant et ne doit donc en aucun cas être laissé sous le menton.

Nous espérons que chacun sera responsable suite à ce dernier message.

Si ces consignes ne sont pas respectées dès cette fin de semaine, nous nous verrons dans l'obligation d'interdire l'accès à l'établissement aux personnes ne respectant pas les consignes permettant la protection de vos proches. Cette interdiction sera d'une durée de 15 jours.

Si les manquements au port du masque s'avéraient trop nombreux pour faire respecter des interdictions individuelles, nous serons, en dernier ressort, dans l'obligation de remettre en place des visites sur rendez-vous au mois d'août.

Comptant sur votre compréhension.

Clémence MARTIN

Directrice adjointe

